



Déclaration du SNUipp-FSU 95 à la CAPD du 17 mai 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

Le ministre Blanquer a décidé d'adresser ses recommandations à la profession et surtout au grand public. Avec ce guide au statut ambigu, le ministère se positionne clairement en faveur d'une seule méthode et dément la confiance affichée envers les enseignants. Ce texte traduit une méconnaissance de la vie de la classe, nie l'expertise professionnelle des enseignant-es, oublie la formation et l'appui qu'elle constitue dans le renouvellement des pratiques assis sur les travaux de toute la recherche et ne va pas dans le sens de la réduction des inégalités.

Au travers de préconisations simplistes et parfois désuètes, le ministre fait peser la responsabilité de l'échec de notre système sur les seuls enseignants et leurs méthodes ! Il oublie d'aborder la question budgétaire et celle d'une école primaire sous-investie qui ne sera pas la priorité du gouvernement. De plus, avec son manuel CP de 130 pages, le ministre laisse entendre que la liberté pédagogique, ce serait l'anarchie, sous entendant ainsi que les enseignant.es feraient n'importe quoi, c'est une forme de mépris inacceptable.

Pour le SNUipp-FSU, ces injonctions sont une négation totale de l'expertise des professeurs et une façon de jeter les enseignants en pâture. À la lecture de tout cela, on semble bien loin d'une « école de la confiance » qu'affectionne pourtant le ministre. Pour le SNUipp-FSU, reconnaître les enseignants, les soutenir, les valoriser et miser sur une vraie formation initiale et continue de qualité, seraient de meilleures réponses aux enjeux bien réels posés au système éducatif français.

Ces questions feront évidemment partie des sujets qui seront posés lors de la journée de grève du 22 mai : comment permettre aux enseignants et autres fonctionnaires de remplir la mission de service public qui leur est assignée ? Lors de cette journée unitaire du 22 mai, ce sera l'occasion de mettre en avant les dangers du projet CAP 2022 et de ses 4 chantiers pour la fonction publique : augmentation de la précarité dans la fonction publique, le mérite érigé en repère pour la rémunération des agents, des menaces claires sur les instances paritaires et leur rôle essentiel dans la défense des conditions de travail et enfin la suppression de 120 000 postes où l'éducation sera fortement impactée. Pour toutes ces raisons, le SNUipp-FSU appelle tous les enseignant-e-s du 1^{er} degré à être en grève le 22 mai.

Cette CAPD traite du mouvement à titre définitif, un moment très attendu par nos collègues.

Le « bug LSU » a de nouveau généré beaucoup d'émoi et d'inquiétudes ... Nous avons déjà dénoncé l'affichage de potentielles affectations non fiables l'an dernier. Il n'est pas admissible que nous nous retrouvions à nouveau dans cette situation cette année d'autant qu'il semble que nous soyons le seul département à avoir subi cela. C'est pourquoi, le SNUipp-FSU 95, dans un souci d'équité et de transparence, a publié dès vendredi le projet de mouvement anonymé par villes, écoles et par barème. Nous avons effectué notre travail de vérification et avons ainsi pu faire corriger les erreurs. Nous tenons d'ailleurs à remercier le service du mouvement pour sa grande disponibilité et son efficacité.

Le SNUipp-FSU est également très attaché au respect des droits des élèves et de leurs familles. Le récent «bug» du LSU a montré toute la porosité entre les fichiers puisque des « résultats de mouvement» sont apparus sur l'application LSU. Concrètement, un enseignant potentiellement nommé sur une école avait ainsi accès à tous les livrets scolaires de tous les élèves de sa potentielle future école ! Ceci est inadmissible.

Cette CAPD traitera aussi des demandes de temps partiels, moment également très attendu par la profession. Au regard des documents de travail transmis par les services, il semble que le nombre de demandes soit inférieur à celui de l'an dernier. Nous demandons cette année encore que toutes les demandes soient acceptées pour permettre à nos collègues d'exercer leur métier sereinement en respectant l'équilibre vie personnelle, vie professionnelle.

Je vous remercie.